



**OFFRE D'EMPLOI**  
**Journalier – travaux publics**  
**Poste temporaire**

**PRINCIPALES TÂCHES ET FONCTIONS**

- Exécuter toute tâche demandée par le chef d'équipe des travaux publics, reliée à l'opération, à l'entretien, à la mise à niveau, à la réfection, à l'amélioration des équipements (machineries), des infrastructures de voirie, des parcs et espaces verts ainsi que des autres installations municipales;
- S'assurer de maintenir à jour, en bon ordre et disponible l'inventaire du matériel nécessaire à l'accomplissement de ses tâches;
- Faire le déneigement du réseau routier de la municipalité, avec l'aide de l'opérateur aux travaux publics;
- Accomplir toute autre tâche connexe.

**EXIGENCES**

- Détenir au minimum un Diplôme d'études secondaires;
- Posséder un permis de conduire classe 3;
- Capacité à conduire les véhicules et opérer les machineries municipales;
- Capacité à conduire des camions de déneigement (atout);
- Posséder un minimum de 2 ans d'expérience dans un poste similaire (ou expérience équivalente).

**HABILETÉS PARTICULIÈRES**

- Attitude positive;
- Très grande courtoisie envers les citoyens;
- Aptitude à travailler sous pression;
- Habiletés manuelles.

**CONDITIONS SALARIALES**

En fonction de l'expérience et de la politique salariale en vigueur.

**HORAIRE DE TRAVAIL**

L'horaire de travail est de 35 heures par semaine, mais la personne doit être disponible 24 h / 7 jours lors de la période de déneigement.

**Entrée en poste** : dès que possible

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, **dès que possible**, par courriel, à Mme Chantal Duval, directrice générale :

[cduval@ste-marcelline.com](mailto:cduval@ste-marcelline.com)

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. Les candidats retenus pourraient faire partie d'une liste pour travail sur appel.